

**Arrêté ministériel portant désignation des médecins
contrôleurs en application de l'article 12 du décret du 20
octobre 2011 relatif à la lutte contre le dopage**

A.M. 09-03-2012

M.B. 20-03-2012

Modifications:

A.M. 28-03-2013 - M.B. 08-05-2013

A.M. 07-10-2013 - M.B. 11-03-2014

A.M. 27-11-2013 - M.B. 11-03-2014

Par arrêté ministériel du 9 mars 2012, sont nommés pour une durée de quatre ans en qualité de médecins contrôleurs en application de l'article 12 du décret du 20 octobre 2011 relatif à la lutte contre le dopage et de l'article 17 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 8 décembre 2011 portant exécution du décret du 20 octobre 2011 relatif à la lutte contre le dopage :

Les docteurs :

1. GARITTE Damien;
2. ROSOUX Jean-François;
3. CASTIAUX Jean-Pierre;
4. THOTE Anne;
5. MULIMBI Christelle;
6. CAPIZZI Antonio;
7. VANDEN BULCK Bertrand;
8. LETHIEXE Michel;
9. HANES Ioan;

Et ce, à partir du 1^{er} avril 2012.

